

## ENTREPRISES/FINANCEMENT : Lancement d'un prêt de soutien à la trésorerie pour les TPE et PME

Afin de soutenir les entreprises qui rencontrent des difficultés liées à la crise sanitaire COVID - 19, la <u>REGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE</u> a sollicité Bpifrance pour mettre en place un prêt à taux zéro, de soutien au fond de roulement, le « prêt Rebond BFC ». Il s'adresse aux TPE et PME tous secteurs d'activité qui ont plus d'1 an d'activité ainsi qu'un bilan. D'un montant de 10 à 200 K€ (dans la limite des fonds propres de l'entreprise), ce prêt à taux zéro est d'une durée de 7 ans et bénéficie d'un différé de remboursement de 2 ans. Il est accordé sans prise de garantie sur les actifs de l'entreprise ou le patrimoine du dirigeant. Il est toujours associé à un prêt bancaire garanti, du même montant. La dotation de la région de 4,5 M€ permettra d'injecter directement et durablement 23,85 M€ dans la trésorerie des entreprises. La région prend également en charge les frais bancaires.